



Erreur bancaire sur mon compte courant que dois-je faire

Par **lauriane**, le **26/06/2008** à **08:26**

Bonjour

ma banque a procédé à un virement bancaire sur mon compte et en ma faveur et qui apparemment ne me concerne pas. Si celle-ci me réclame ce montant suis-je obligée de le lui rendre, sachant que lorsque j'ai reçu ce montant je l'ai dépensé, je ne mettais pas aperçue auparavant de cette erreur car je reçois régulièrement des virements et les extraits de compte sont toujours adressés longuement après.

Merci de votre réponse

Bonne journée

Par **domi**, le **26/06/2008** à **08:50**

Bonjour Lauriane ,Bien sûr que vous devrez rembourser ! cet argent ne vous était pas destiné ...donc ne vous appartenait pas !

Par **lauriane**, le **26/06/2008** à **08:55**

merci de votre réponse.

Je m'en doutais un peu mais des fois que ??? j'avais envie de rêver un peu.. surtout que le montant du virement était très conséquent.

Je vous souhaite une agréable journée